

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale des adhérents de la Société des Beaux-Arts du Périgord se réunira le

Samedi 19 mars 2011
au Théâtre de Périgueux ,
salle Grasset.

Chaque sociétaire
est invité à y participer.

ORDRE DU JOUR

- Appel des cotisations et remise des cartes
- Présentation des rapports d'activité et de trésorerie.
- Questions diverses.
- Election des membres du Conseil d'Administration.
- Election du Président (choisi parmi les membres du C.A.)

**Les travaux de l'Assemblée Générale
débuteront à 11 heures.**

IMPORTANT

LES SOCIETAIRES QUI SOUHAITENT ETRE ELUS ET AGIR
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PEUVENT
ADRESSER LEUR CANDIDATURE A:

Société des Beaux-Arts du Périgord
La Grande Mare
24750 TRELISSAC

Ils pourront aussi présenter leur candidature le
jour même de l'Assemblée Générale.

Pour clore cette matinée, un repas amical
est proposé à 13 heures, aux sociétaires et à leurs
familles au Bordeaux, café-brasserie, 3 rue Wilson
à Périgueux.

Participation: 25 euros par convives.
(Prière de réserver en renvoyant la notice de
participation au repas accompagnée du
paiement).

CONCOURS J. CALLEROT

A l'occasion de l'Assemblée Générale, la Société organise
son dix-septième concours à thème, le Concours Jean Callerot.

Thème imposé : "**Bon appétit**"

**Le Concours Jean Callerot est ouvert
à tout adhérent à jour de sa cotisation
pour 2011 (30 €).**

THEME IMPOSE : "Bon appétit"

à interpréter au gré de chacun !

Toutes les techniques picturales et
toutes les formes d'expression sont
admissibles, y compris, évidemment, les
sculptures.

Les copies seront refusées.

FORMAT maximum 25F (81X65).

En cas d'oeuvres encadrées sous verre, le
format pris en considération est celui du
verre lui-même. Pour les sculptures, format
libre.

Les oeuvres, **NON SIGNEES** ou
SIGNATURE CACHEE, seront présentées
nues ou sous encadrement le plus sobre
possible. Les sous-verres à pinces, trop
fragiles, ne seront pas admis. **Les oeuvres
devront être munies d'un système
d'accrochage parfaitement fiable** et
porter au verso le nom de leur auteur.

DEPOT DES OEUVRES:

**Le jour même, samedi 19 mars,
de 9h à 9h30**

au Théâtre de Périgueux, salle Grasset.

ATTENTION

SEULES LES OEUVRES POUR LESQUELLES LA
NOTICE DE PARTICIPATION AURA ETE REN-
VOYEE AVANT LE 13 MARS POURRONT
ETRE ACCROCHEES ET PARTICIPER AU
CONCOURS !

**Les opérations de vote relatives au
concours débuteront à 10h.**

Le jury est traditionnellement
constitué de **l'ensemble des sociétaires
présents** (qu'ils participent ou non au
concours), des représentants de la presse
et des personnalités invitées.

Les auteurs des oeuvres
sélectionnées au premier tour recevront un
ouvrage consacré à la peinture.

Le second tour désignera les trois
lauréats qui recevront un livre d'art.

L'artiste qui obtiendra le Premier Prix
sera hors-concours pour les deux éditions
suivantes.

La Société des Beaux-Arts décline toute
responsabilité en cas de dégradation, vol, etc...

Le Concours biennal Jean Callerot,
destiné à animer la journée
consacrée à l'Assemblée Générale,
est une manifestation réservée
aux seuls sociétaires
et à laquelle le public n'a pas accès.

C'est donc l'occasion de se retrouver
et de faire le point sur l'évolution
des uns et des autres.

C'est aussi un défi
car il n'est pas toujours facile de sortir
des sources d'inspiration propres à chacun
pour "plancher" sur un thème imposé.

Alors soyez nombreux, comme d'habitude,
à participer à cette dix-septième édition !

Chers Amis Sociétaires,

Et oui ! encore une année écoulée, voici venue la grande période des vœux. 2011 sera une année majeure pour notre Société Artistique et cela à travers plusieurs manifestations importantes.

- Comme tous les deux ans, ce mois de Mars verra le renouvellement du Président et du Conseil d'Administration qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale du samedi 19 mars. Cette Assemblée Générale sera couplée avec le concours Jean Callerot dont le thème choisi est " Bon appétit".

- Fin Août, le dimanche 28 aura lieu notre concours de rue, le Cadre d'Or.

- Pour le mois de Septembre est prévu le Forum des Associations.

- Puis le grand évènement de l'automne, le retour du Salon Biennal avec un invité d'honneur de grand renom, le peintre Jean-Louis MORELLE.

Mon premier souhait : tout faire pour que ce salon soit un grand cru, car il s'agit du 80^{ème} et ce n'est pas rien !

Toutes les suggestions sont bonnes à étudier pour marquer, et pour créer l'évènement, nous sommes à votre écoute, et avons déjà commencé à travailler sur le sujet.

- Enfin, en Décembre, notre participation au Téléthon.

Mon second souhait : que 2011 vous offre joie et santé ainsi qu'à vos proches et une belle création artistique évidemment.

Bien à vous, chaleureusement.
Jean Claude ALLARD

80° SALON BIENNAL

du 29/10 au 13/11/2011 à Périgueux
Vernissage le vendredi 28 octobre
Invité d'honneur Jean-Louis MORELLE

XXV° CADRE D'OR dimanche 28 août 2011

TRESORERIE

Les sociétaires qui n'auraient pas encore réglé leur cotisation pour 2011 (30 €) doivent s'en acquitter par chèque à l'ordre de

"Société des Beaux-Arts du Périgord"

La SOCIETE DES BEAUX-ARTS DU PERIGORD est une association à but non lucratif régie par loi de 1901.

FONDEE IL Y A PLUS DE 120 ANS, elle est la vice-doyenne des associations périgourdines et l'une des sociétés d'artistes parmi les plus anciennes de France.

LA SOCIETE DES BEAUX-ARTS DU PERIGORD...

...C'EST 120 ARTISTES SOCIETAIRES, périgourdins, bien sûr, mais aussi aquitains, limousins ou venus des autres régions..

...C'EST LE SALON BIENNAL qui présente, autour d'invités d'honneur prestigieux (Bonnet, Brayer, Despierre, Commère, Ciry, Jansem, Dzyga, Jouenne, Ambille, Sementzeff, Canat, Fauchère, Le Bras, Clergerie, Cayol, pour ne citer que les plus récents) 200 à 250 oeuvres des Sociétaires.

...C'EST L'EXPOSITION "PETITS FORMAT", biennale, en alternance avec le salon, ouverte à tous les sociétaires

...C'EST L'ATELIER DU GROUPE DE TRAVAIL, **OUVERT A TOUS**, sans obligation d'adhésion à la Société. (étude de nu ou de portrait sur modèle vivant.)

...C'EST LE CONCOURS "JEAN CALLEROT", biennal, réservé aux adhérents. Les artistes doivent présenter une oeuvre réalisée sur un thème précis. Le jury est constitué par l'ensemble des Sociétaires.

...C'EST LE " CADRE D'OR ", concours de dessin et peinture dans la rue, **OUVERT A TOUS**, organisé dans le cadre des Journées de Périgueux. Par le nombre des participants et la qualité de son organisation, le CADRE D'OR est reconnu comme l'un des concours de ce type parmi les plus importants en Aquitaine.

...C'EST UNE PARTICIPATION ACTIVE à diverses manifestations culturelles auxquelles la Société des Beaux-Arts apporte son soutien et le bénéfice de son expérience dans le domaine des Arts Plastiques.

L'adhésion à la Société des Beaux-Arts du Périgord n'est évidemment pas réservée aux artistes; toute personne qui s'intéresse aux Arts et souhaite soutenir notre action est la bienvenue. Cotisation annuelle: 30 euros.*

cotisation due pour l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Renseignements : Jean-Claude ALLARD Président
La Grande Mare 24750 TRELISSAC

Site : <http://beaux-arts-perigord.com>



SOCIETE
des
BEAUX-ARTS
du
PERIGORD

ASSEMBLEE
GENERALE
CONCOURS

ASSEI J. CALLEROT
GENERALE
CONCOURS
J. CALLEROT

SAMEDI 19 MARS 2011
THEATRE DE PERIGUEUX

Les sociétaires qui ne pourraient pas assister à l'Assemblée Générale ont la possibilité de se faire représenter par un autre adhérent, de leur choix, en utilisant la formule de "pouvoir" ci-contre.

CHAQUE SOCIETAIRE NE PEUT ETRE PORTEUR QUE DE CINQ MANDATS AU PLUS.

Avant de donner pouvoir à un ami assurez-vous qu'il lui sera possible de l'utiliser !

POUVOIR

A remettre au Président à l'ouverture de la séance.

M (nom, prénom) _____

donne pouvoir à M (nom, prénom) _____

pour le (la) représenter à l'Assemblée Générale de la Société des Beaux-Arts du Périgord du 19 mars 2011.

Date et signature précédées de la mention "bon pour pouvoir"



PARTICIPATION AU CONCOURS JEAN CALLEROT

A renvoyer avant le 12 mars 2011

à la Trésorière : Sigrid AIN Le Breuil 24190 VALLEREUIL

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Adresse E-mail : _____

Titre de l'oeuvre (facultatif): _____

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours.

Signature



PARTICIPATION AU REPAS

A renvoyer avant le 12 mars 2011

à la Trésorière : Sigrid AIN Le Breuil 24190 VALLEREUIL

M _____

participera au repas de clôture de l'Assemblée Générale.

Nombre de personnes : _____ X 25 € = _____ €

Joindre la somme correspondante par chèque à l'ordre de:

" Le Bordeaux "